



Communiqué de presse

Beaucaire, le 7 janvier 2013

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale extraordinaire du 12 février 2013**

Dans le cadre de son projet de restructuration dont les termes ont été précédemment exposés (communiqué du 20 août 2012), une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Belvédère se tiendra le mardi 12 février 2013, à 18 heures, au Forum des Images, Porte Sainte-Eustache, Forum des Halles, 75001 Paris.

L'avis de réunion relatif à cette assemblée générale extraordinaire a été publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). Il contient l'ordre du jour de cette assemblée, le projet de texte des résolutions présenté par le Conseil d'administration et les modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Cet avis de réunion est disponible sur le site internet de la Société, [www.belvedere.fr](http://www.belvedere.fr).

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires ou transmis à ces derniers sur simple demande adressée à CACEIS CORPORATE TRUST, Service des Assemblées, 14, rue Rouget de Lisle, Issy les Moulineaux (92130), et seront publiés sur le site internet de la Société, [www.belvedere.fr](http://www.belvedere.fr), Rubrique Assemblée Générale, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

***Pour plus d'informations, veuillez contacter :***

***FTI Consulting Strategic Communications***

*Tél. : +33 1 47 03 68 10*

*Guillaume Foucault - [guillaume.foucault@fticonsulting.com](mailto:guillaume.foucault@fticonsulting.com)*

*Yannick Duvergé - [yannick.duverge@fticonsulting.com](mailto:yannick.duverge@fticonsulting.com)*